

Numéro 5

LE MAGAZINE DES
PROCHES AIDANTS
PRINTEMPS 2016

proximités



- p. 2 **Edito**
- p. 3 **Dossier: l'avenir vaudois de l'aide à domicile**
- p. 9 **Morges Cossonay a 10 Ans**
- p. 8 **Nouvelles Coordinatrices**
- p. 11 **Nouveau site internet**
- p. 13 **L'Association des Proches aidants**
- p. 15 **Charte du Proche aidant (suite)**
- p. 16 **Pro-xÿ près de chez vous**

L'art de la transition

C'est une gageure permanente.
Gérer l'innovation et le renouveau

est un exercice permanent d'équilibrisme où il s'agit toujours de signifier le changement, tout en rassurant tant les collaborateurs que le monde extérieur ; chacun des fidèles (acteurs, clients, bénéficiaires et proches, partenaires, donateurs,...), pouvant se trouver remis en question dans sa façon de fonctionner et d'interagir. L'enjeu consiste donc à créer et innover tout en restant cohérent par rapport à une vision et un style qui nous identifie.

C'est ce que le Département de M. Maillard a entrepris de faire en exposant récemment une nouvelle approche du monde de la santé et du social pour assurer l'avenir. L'exercice est osé, certes, mais ambitieux et nécessaire.

C'est également ce que fait Pro-xy avec le lancement d'une nouvelle antenne, l'arrivée de nouvelles coordinatrices dans des antennes comme Morges Cossigny, où le passage de témoin était un exercice délicat, et celle du Jura Nord vaudois, où un changement de style ne sera pas sans écho. Quant au nouveau site internet il est le troisième élément du renouveau 2016. C'est le printemps !

Le changement, c'est la vie dans toute son évidence: la nature devrait être notre perpétuel et grand modèle de gestion du changement, d'adaptation et de renouveau après de fortes ruptures. C'est le philosophe Emmanuel Kant qui, au 18^{ème} siècle, établissait que la seule chose qui ne change pas, c'est que tout change.

Changer, plus que le risque de perdre du connu, c'est surtout l'opportunité de découvrir ce qui nous attend, de se réjouir ce qui se prépare pour notre évolution individuelle et collective. D'être surpris.

Qui aurait l'idée de vouloir maintenir les feuilles aux arbres ? Personne. Mais tous nous réjouissons de revoir les bourgeons gorgés de jeunes pousses inconnues. C'est le changement dans la continuité. L'Evolution.



Hervé Hoffmann
Directeur

L'avenir vaudois de l'aide à domicile

Le 17 mars dernier les Services de la Santé publique et des Assurances sociales et de l'hébergement invitaient tous les acteurs des soins et de l'aide à domicile à participer à des Assises de l'aide et des soins dans la communauté, dans le but de présenter les orientations en matière de réforme du système de soins et ses conséquences sur l'accompagnement des personnes. Ainsi s'initiait une démarche de concertation qui devrait permettre aux acteurs de faire évoluer, ensemble, les pratiques. Pour Pierre-Yves Maillard, la vague démographique aura un effet majeur sur les services de santé bien que le vieillissement de la population puisse être considéré comme une richesse de nos sociétés occidentales. L'ensemble des acteurs du monde sanitaire, social et médico-social suisse et vaudois sont face à un défi de taille. Les 24 prochaines années nous promettent un doublement de la population des personnes âgées de plus de 75 ans dans notre beau canton (de 58'000 aujourd'hui à 118'000). Conséquence de ce vieillissement : une augmentation considérable de la prévalence des maladies chroniques et de la dépendance fonctionnelle qui aura, elle, pour effet d'augmenter le recours aux dispositifs sociaux.

Le Canton de Vaud est un des tout bons élèves du pays en étant 25% au-dessous de la moyenne des cantons pour les placements en EMS et 10% au-dessous de la moyenne suisse en termes de taux d'hospitalisation. Malgré cet excellent classement est dû à une saine vision politique de maintien à domicile, il s'agit de rester vigilant : le secteur social et médico-social doit être repensé et ajusté pour anticiper et faire face, le moment venu, à ce contexte en changement rapide.

Si nous n'avons pas la capacité de changer, avertit M. Maillard, il sera nécessaire de créer 500 lits d'hôpital pour les 75 ans et plus, ainsi que 3000 lits d'EMS qui précise qu'en l'espace de 10 ans il a inauguré l'équivalent d'un EMS tous les 6 mois (ce qui représente un tiers de ce qui devra être fait d'ici 2035). La facture prévisible serait de 75 millions pour le Canton et 50 millions pour les Communes.

Vu que la croissance des 50-75 ans sera beaucoup plus faible que celle des 75 ans et plus, on aura besoin de beaucoup plus de professionnels à domicile. Le système de maintien à domicile, centré sur la personne dans son lieu de vie, devra être renforcé. Des mesures visant à maintenir l'autonomie fonctionnelle devront être déve-



loppées. L'accessibilité au système de soins et aux prestations sociales devra également être consolidée. Le système devra travailler davantage par anticipation en évaluant précocement les besoins de la personne, en l'orientant vers la ressource la plus adaptée, tout en lui offrant un maximum de choix.

Dégager des économies

Alors, comment faire ? Car affronter la démographie en se bornant à faire bien ce que l'on fait déjà n'est de loin pas suffisant. Il faut dégager des ressources. La première de ces ressources réside dans les efforts entrepris pour réduire de 40% l'entrée à l'hôpital des 65 ans et plus en « urgences non urgentes ». En effet, une grande partie de ces patients est hospitalisée sous le « label » SIDO (Soin Impossible à Domicile !). Ceci revient

à dire que l'absence de soins à domicile conduit à l'hospitalisation comme ultime recours. Naturellement le coût de cette façon de faire est tout de suite bien plus important. Si, d'ici 2015, le Canton parvient à diminuer ce type d'hospitalisation de 40%, il réalisera 40 millions d'économies. Quant au placement, si dans le même délai l'on parvient à retarder de 3 mois l'entrée en EMS, et si l'on réduit de 10% le nombre des admissions, ce seront 40 autres millions qui pourront être économisés. Ces 80 millions de deniers publics économisés sur les hospitalisations et placements pourront être affectés au renforcement des soins et de l'aide à domicile.



Ces économies participeront du processus de diminution des dépenses dont les ménages subiraient forcément la répercussion, via les assureurs. M. Maillard et la cheffe de la Santé publique ont donc préconisé la nécessité de créer un acteur fort qui soit de nature à permettre d'offrir des services à domicile facturables à la LAMAL, constatant qu'aujourd'hui ce sont les principes de facturation qui déterminent le besoin alors que le besoin devrait être le critère déterminant. Les pôles doivent être inversés.

Tout va donc se jouer dans les mécanismes de financement : comment activer ces 80 millions ?

Réorganisation du monde

Des Institutions régionales de santé* (IRS) seront créées dans 4 régions du Canton. Oh bien sûr, les choses ne sont encore pas encore établies ! Mais c'est en substance le projet concret qui sera proposé aux partenaires du secteur socio-sanitaire, puis au parlement. La planification et la gestion des coûts représentent un premier enjeu. Le second, et pas le moindre, consiste à promouvoir la santé et la qualité de la vie de chacun. Ce n'est pas simple car force est de constater qu'aujourd'hui, lorsqu'on passe d'un univers

à un autre (par exemple : du médecin traitant à l'hôpital) il n'y a pas de continuité dans les soins bien que les acteurs se connaissent. C'est un vrai problème car, à être sans cesse préoccupé par les budgets, c'est l'autonomie fonctionnelle des patients qui est rapidement perdue de vue. Donc la qualité de vie.

Continuité

Pour pallier cela, les quatre IRS appelées à être créées seront garantes de la continuité des soins avec une mission bien définie intégrant la notion de responsabilité. Si la préoccupation de fond consiste (enfin) à savoir s'il existe un bénéfice réel pour la population, alors c'est l'orientation du focus qui changera complètement. Pour cela les IRS devront être dotées d'une capacité de réponse à l'urgence en 24/24 et 7/7 et fortes d'équipes mobiles. Inspiré d'un modèle québécois, ce dispositif aura pour conséquence de créer une nouvelle dynamique entre les acteurs communautaires et hospitaliers.

Le budget des hospitalisations augmente chaque année et 20 à 40 millions et le CHUV en 2015 a généré une augmentation de coûts de +4,7%, ce qui correspond au triple de la crois-



sance démographique. Il y a un problème... L'Etat envisage d'intervenir pour corriger, voire prévenir, cette tendance inflationniste. C'est pourquoi l'objectif premier est de responsabiliser un acteur (IRS) qui aura pour mission d'organiser les prestations. Ensuite, le recours à l'hôpital devra être justifié, mais en aucun cas par l'impossibilité d'être soigné à domicile. Bien entendu, les questions relatives tant au statut juridique qu'à la gouvernance de ces institutions sont nombreuses et encore ouvertes. La continuité doit être assurée tant au niveau collectif qu'individuel.

Articulation Santé-Social

Une bonne articulation entre ces deux pôles s'impose aujourd'hui

comme une évidence pour assurer la prise en charge. On est en droit de se demander en quoi les citoyens, en vieillissant, deviennent un problème puisque, dès 1948, le lien entre le social et la santé était mentionné dans la Constitution. La santé et le social sont présentés comme les deux faces d'une même médaille, le « Yin et le Yang de la prise en charge » si l'on considère le fait que « toute prise en charge sociale est sanitaire et que toute prestation sanitaire est sociale ». Séparer le social de la santé provoque inévitablement des ruptures dans la continuité de la prise en charge ; c'est pourquoi définir des responsabilités claires favorisera l'équilibre entre les deux pôles inséparables. Les prestations existant, le problème réside dans la coordination des (nombreux) acteurs qui devront créer des liens entre eux, l'objectif étant que les bonnes informations puissent être à disposition du public et des proches car renforcer la capacité de choix, c'est développer la liberté.

Quoi et quand ?

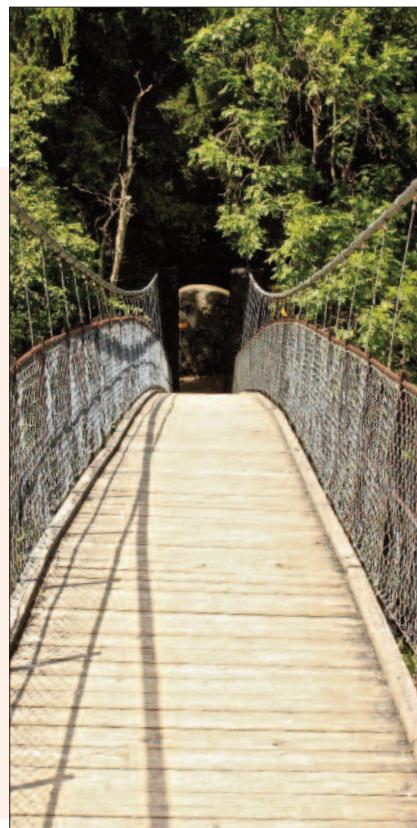
Ce projet ne règle évidemment pas tout et il reste bien des inconnues dans l'équation. Mais les objectifs de maintien de la santé et de l'autonomie

pour une meilleure qualité de vie devraient y trouver un moyen de réalisation. Bien plus qu'une opération de rationalisation, le projet consiste en une véritable optimisation des ressources qui invite à se recentrer sur les soins communautaires en s'assurant bien que « ce qui est mieux à domicile soit toujours préservé ».

Le timing est serré : il est prévu qu'avant l'été 2016 un rapport d'intention soit rédigé, qui servira de base à la consultation des milieux professionnels fixée pour cet automne. L'été verra l'élaboration du dispositif et la préparation du projet de loi créant les quatre IRS. Le calendrier prévoit que d'ici la fin 2016, le projet soit soumis au Conseil d'Etat. Au début de l'année 2017, ce sera au tour du Grand Conseil de porter ce projet à l'ordre du jour, avec une décision attendue – toujours si tout va bien – dans le premier semestre. Ensuite, nous serons en 2018, année qui devrait être celle des travaux préparatoires et de la transition. Si le calendrier de base peut être maintenu, le projet entrerait en vigueur dès 2019. Soyons clair : dans notre système où les grandes décisions prennent beaucoup de temps, cette implantation « au pas de charge » risque bien de rencontrer un certain

nombre d'obstacles pouvant seulement la retarder, mais mettre l'ensemble du dispositif en péril.

Cela dit, quelle que soit l'issue des consultations et débats, politiques et/ou populaires, et le destin promis à ce projet, la seule chose à retenir c'est qu'une adaptation du système actuel est résolument nécessaire. Et reculer ne fera pas forcément mieux sauter. ■



Nouvelles Coordinatrices

Au 1^{er} mars dernier, deux nouvelles coordinatrices ont été engagées pour les antennes de Morges Cossy et du Jura Nord Vaudois. Elles ont pris leurs nouvelles fonctions au 1^{er} avril.

Jura Nord vaudois

Catherine Desponts succède à Gioia



Christen qui poursuit sa carrière d'assistante sociale et d'enseignante vers d'autres horizons. Catherine est infirmière, formée à l'école de La Source.

Elle a travaillé 6 ans en EMS, a été assistante de projet RAI et, en CMS, a été plusieurs années durant (5) l'adjointe de la responsable Gestion des groupes infirmiers, puis adjointe en planification. Elle a notamment été formée en coaching, soins palliatifs, au travail en binôme infirmière / ASSC, ainsi qu'en techniques d'animation, ...

Catherine Desponts est une personne très agréable, pleine de ressources, aux fortes qualités humaines et relationnelles, rigoureuse et dont la motivation est déjà très prononcée pour Pro-xy et l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Morges Cossy

Nathalie Baudin, quant à elle, succède à Ginette Moinat qui prend sa retraite. Nathalie Baudin est également infirmière; elle a passé 8 ans comme infirmière indépendante, 4 ans en cabinet médical, 12 comme infirmière spécialisée en soins palliatifs et oncologie ambulatoire. Elle a également été infirmière référente de l'ASPMAD - CMS de Cossy.

De plus, elle connaît très bien la question des directives anticipées. Spécialisée en oncologie, elle a plusieurs formations en éthique clinique et bioéthique et bénéficie de 18 ans d'expérience dans l'accompagnement des familles; elle a une longue pratique des proches-aidants. Sa personnalité affirmée, rieuse, et généreuse offre des qualités essentielles pour animer une grande antenne.

Nous accueillons chaleureusement ces deux nouvelles coordinatrices régionales qui apporteront à l'équipe Pro-xy leurs dynamique et professionnalisme. ■



10 ans Antenne Morges Cossonay

Le 11 mars dernier, près de 200 personnes se sont retrouvées à la salle villageoise de Senarcens pour une double célébration : les 10 ans de l'antenne de Morges Cossonay, et le départ à la retraite de Ginette Moinat. Crée en 2006, l'antenne de Morges Cossonay (initialement uniquement Cossonay, puis fusionnée avec celle de Morges en 2012) est l'une des plus anciennes, et actuellement l'une des plus grandes équipes de la constellation Pro-xy. Du fait de l'engagement et de la forte conviction de sa coordinatrice pour la cause des proches aidants, l'antenne de Morges Cossonay a largement œuvré à répandre les valeurs et l'action de Pro-xy en contribuant à la création d'autres antennes telles que celles de Morges (avant la fusion), du Gros-de-Vaud ou de la Côte. Fêter la première décennie d'une antenne signifie porter un double regard sur les réalisations passées et sur les perspectives ouvertes sur les années à venir. Assistaient à la fête : des familles, des proches aidants, des bénéficiaires, le

centenaire du village, collègues coordinatrices d'autres régions, et de nombreuses personnalités (ancien Conseiller d'Etat, Syndic, Députée, membres du Conseil de fondation, ...) participant aux réjouissances soigneusement, et généreusement organisées par une équipe au dévouement et à l'engagement à l'image de leur coordinatrice vedette : Ginette Moinat.

Si la célébration des 10 ans de cette antenne était l'occasion d'affirmer la présence de la relève des proches aidants dans le District de Morges, elle



Photo HH

fut également celle d'un hommage. Parvenue à l'âge de la retraite, Ginette Moinat a fait l'objet de nombreux témoignages de gratitude, de remerciements et de reconnaissance dont la sincérité n'avait d'égal que l'émotion



Photo H.H.

mise à les exprimer. Tous les intervenants ont relevé des traits de caractère, des anecdotes, lancé ci ou là quelques petites pointes amusantes mettant en relief les traits saillants de la personnalité hors du commun qu'est Ginette. Dans la région, quand on dit Ginette, on a presque tout dit : engagement total, précision, prévoyance, amour des gens. Ni le truculent chef de la Chorale Aquarelle, ni le maître des cérémonies n'ont été en reste, cueillant tout au long de la soirée chaque occasion d'épingler affectueusement Ginette, rajoutant ainsi à l'atmosphère joyeuse de la soirée l'humour que permet l'Amitié lorsqu'elle est empreinte de considération.

La fondation Pro-xy dans son ensemble, le Conseil de fondation, la Direction, et ses collègues réunis, tiennent à

saluer l'immense travail humain, technique, promotionnel de Ginette Moinat et lui exprimer sa plus grande reconnaissance pour ce qu'elle a transmis et construit.

Bien que cela se soit déroulé dans la joie, pour l'équipe le moment de se séparer d'une telle personnalité à laquelle chaque membre est très attaché, est émotionnellement fort. Mais le relai est assuré et le troisième éclairage de ces 10 ans

était porté sur l'accueil de Nathalie Baudin pour succéder à Ginette Moinat. Tout est en place pour que la transition soit belle



et que l'ouvrage entrepris soit poursuivi dans le même esprit.

Nous souhaitons tous à Ginette un temps de longue et lumineuse retraite qui lui permette de poursuivre la mission humanitaire dont elle porte les valeurs, qu'elle savoure les bienfaits de cette nouvelle période de vie avec une quiétude d'esprit fertile en joies nouvelles, en découvertes et voyages dont elle saura profiter. ■

Nouveau site internet

Il était en projet et en chantier depuis plusieurs mois. Le voilà en ligne depuis le 15 mars : le nouveau site internet de Pro-xy est arrivé. Avec le printemps. Dans un domaine où les choses évoluent extrêmement rapidement, rafraîchir, modifier, voire recréer le site internet de Pro-xy était un impératif. L'analyse de la Direction fut de constater que la forme et le fond devaient être en harmonie. Puisque le nouveau thème directeur en lien avec notre activité est « allégez-vous la vie », il semblait naturel que cet allègement se traduise par un accès nettement plus facile.

Les changements majeurs sont :

- la suppression du menu texte conventionnel
 - l'accès prioritaire au terrain et aux régions
 - l'accès direct aux rubriques
 - une rubrique de dernières nouvelles
 - la possibilité de télécharger:
 - les anciens numéros du Magazine Proximités
 - le rapport annuel

Le menu principal est désormais visuel, concrétisé par des vignettes animées, ce qui facilite l'accès aux informations. Fini les sous-menus et

sous rubriques. Dans le virtuel comme dans le réel, accéder à Pro-xy est simple, direct, rapide.

La forme de ce site a été pensée en relation avec la culture et les valeurs de notre organisation :

- la proximité : les antennes arrivent en première page. L'accès est immédiat et la présence géographique sur l'entier du territoire vaudois mise en évidence.
 - chaque antenne est personnalisée : on trouve pour sa région, non seulement tous les éléments permettant d'entrer en contact avec les coordinatrices locales, mais également leur photo ainsi que le calendrier des activités où il est possible de les rencontrer.
 - la simplicité : l'humanité n'est pas mise à l'ombre de la technologie. Elle demeure au centre de l'espace virtuel proposé.

Pas tout simple

Mais moderniser n'est plus aussi simple qu'avant. Penser au seul affichage sur les ordinateurs personnels n'est plus suffisant. La création d'un site internet, qui va au-delà de la simple vitrine, impose de l'adapter à plusieurs types de formats et de supports de communication actuels: téléphones

allégez-vous la vie...

Porter nos antennes être bénévole nous joindre accéder

Cliquez sur l'Antenne de votre région !

présentation organisation & historique services mission Charte du proche aidant

Politique sociale PROXY partenaire partenaires

Le 01 mars 2016 NOUVELLE COORDINATRICE

Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie BAUDIN qui succédera à Ginette MOINAT : antenne Morges Cossonay.

Le 01 mars 2016 NOUVELLE COORDINATRICE

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine DESPONDS qui succéde à Gioia Christen : antenne Jura Nord Vaudais.

Le 01 janvier 2016 NOUVELLE COORDINATRICE

La fondation PROXY la fondation suisse pour les proches-aidants aux dernières nouvelles

portables, iPad et autres tablettes, et naturellement, ordinateurs portables aux formats d'écrans divers.

Donateurs et connectés

L'autre nouveauté de ce nouveau site est la possibilité de faire des dons en ligne. Les donateurs auront désormais une option supplémentaire à l'envoi des appels aux dons traditionnels réalisés par voie postale. Cette possibilité permet de faciliter la vie des donateurs en leur offrant notamment un plus grand choix entre différents types de dons (le don unique, les dons récurrents,...) ou de modes de paiements (Postfinance, cartes de crédit ou commande de bulletin de versement), etc.

Nous sommes fiers de ce nouvel outil et vous souhaitons beaucoup de plaisir à naviguer sur internet avec nous. Nous nous réjouissons de vous accueillir sur www.pro-xy.ch ■



Association de Proches aidants

Un groupe de proches aidants existe depuis septembre 2012. Il s'est constitué lors de la fête des 5 ans de la Fondation Pro-xy au cours d'un après-midi avec et pour les proches aidants. Ce groupe a évolué jusqu'à l'Assemblée générale constitutive le 12 juin 2014. Ainsi est née l'Association, par les proches aidants, pour et avec les proches aidants, avec comme slogan « Sortons de l'ombre ».

Avec l'intention affirmée de se reconnaître, de se retrouver, de partager et d'échanger entre pairs et de se mobiliser pour défendre cette cause qui nous tient à cœur. Lors de cette assemblée constitutive, nous avons créé les statuts suivants :

« En visant la reconnaissance du proche aidant dans la société, l'Association poursuit les buts suivants :

- Développer la solidarité et la collaboration entre les proches aidants
- Faciliter l'accès aux ressources par et pour les proches aidants
- Garantir un service d'accueil, d'information et de soutien auprès de la population concernée
- Informer et sensibiliser le monde politique, les services publics et la population en général quant au rôle de proche aidant. »



L'assemblée a également élu un comité composé de cinq personnes, qui toutes sont proches de Pro-xy, comme, pour ne citer qu'elle, Mme Christine Cand Barbezat, directrice de 2008 à 2013. Et elle a accueilli, en tant que membre, la Fondation Pro-xy. Nous définissons notre rôle dans la société comme une action citoyenne solidaire et collective. Pour faire connaître et valoriser ce rôle, nous agissons dans plusieurs directions :

- Tout d'abord en faisant connaître l'Association comme une plate-forme interactive où les proches aidants se mettent au service de leurs semblables pour ensemble, échanger, réfléchir, créer et agir pour le bien-être de chacun et de son proche aidé. Ensuite en mettant à disposition une ligne téléphonique qui permet le contact de pair à pair, pour l'écoute en premier lieu, l'information, le conseil et la réorientation si besoin.
- En mettant en route le parrainage qui est un soutien et un accompagnement de pair à pair, à domicile.
- Au printemps 2015, en créant un site internet www.proches-aidants.ch, également interactif.

Puis, en été 2015, en lançant une vaste campagne d'adhésion cantonale. Grâce à une campagne préalable de recherche de fonds, recherche couronnée de succès, (une quinzaine d'entreprises du canton de Vaud nous ont fait confiance), nous avons eu la possibilité de lancer, lors d'une conférence de presse, une vaste campagne d'affichage dans tout le canton de Vaud.

Enfin, en instaurant, sur demande de nouveaux membres, des rencontres de membres ; la première a eu lieu le 1^{er} octobre 2015 à Lausanne, la suivante le 18 février 2016 à Yverdon-les-Bains. Deux soirées riches en partage et en échanges grâce en particulier à la diversité des participants. Nous avons aussi discuté de manière plus large du statut du proche-aidant, que les proches-aidants ont besoin de reconnaissance, qu'ils ont des choses à dire et des idées à faire valoir.

Aujourd'hui l'Association collabore avec la Fondation de la Côte dans le projet «Le partenariat de soins» entre patient, ses proches et les intervenants. Plus spécifiquement, la collaboration porte sur le lancement de la carte d'urgence du proche aidant. Elle est conçue comme un soutien pour le proche aidant et comme une sécurité



pour la personne aidée. Momentanément, elle n'est fonctionnelle que dans le Réseau de santé La Côte. Notre vœu est que sa validité soit effective dans tous les réseaux de santé du Canton.

Etre proche aidant c'est aussi faire face aux questions administratives, c'est pourquoi nous avons établi le contact avec l'Office cantonal des curatelles et tutelles professionnelles, l'OCTP. Plus précisément avec le Bureau d'aide aux curateurs, le BAC, dont le lien figure sur notre site internet. Le manuel à l'attention des curateurs privés y est aussi accessible d'un clic. S'associer pour s'entraider !

Chère lectrice et cher lecteur, peut-être souhaitez-vous rejoindre notre Association.

Rendez-vous vous est alors donné sur notre ligne téléphonique gratuite au 0800 77 88 00 ou sur notre site www.proches-aidants.ch. ■

Waltraut Lecocq, présidente
Association de proches aidants

Charte du Proche aidant

La Charte européenne de l'aidant familial se place en référence aux grands textes internationaux, rédigés sous les auspices des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et du Forum européen des personnes handicapées, et ayant directement trait à la vie, à la dignité aux droits et à la pleine citoyenneté des personnes handicapées et de leurs familles. Au-delà du handicap, elle rencontre les besoins des aidants familiaux quelle que soit la cause de la dépendance de la personne aidée (âge, maladie, accident...). Au-delà du handicap, elle rencontre les besoins des aidants familiaux quelle que soit la cause de la dépendance de la personne aidée (âge, maladie, accident...).

Cette Charte a pour objet non seulement de reconnaître des droits à ces proches aidants mais également de leur donner une visibilité sociale dans cette aide qu'ils accordent souvent au détriment de leur vie personnelle, familiale et/ou professionnelle.

La finalité de la Charte est d'obtenir que les aidants familiaux soient à égalité de droits et de chance au même titre que n'importe quel citoyen.

Suite des articles publiés dans le précédent numéro de Proximités.

*Suite de cet article
dans les prochains Numéros*

5 - Place du proche aidant dans les systèmes de santé

La place du proche aidant doit être reconnue et prise en compte, en tant que telle, dans toutes les politiques de santé et de protection sociale. Cette reconnaissance sociale doit « officialiser » le rôle de proche aidant. Le proche aidant a droit à des infrastructures de soins et à divers réseaux de soutien moral et psychologiques sur lesquels il peut s'appuyer.

6 - Statut officiel du proche aidant

Le proche aidant, dans le cadre de son action d'aidant, doit bénéficier de droits sociaux et de moyens pour accompagner la personne en situation de handicap et/ou de dépendance dans toutes les activités de la vie sociale. Le proche aidant doit bénéficier d'une égalité de traitement :

- en matière d'emploi : aménagement du temps de travail, congés, aide au retour à l'emploi, maintien des régimes de protection santé et de protection sociale ;
- en matière d'accessibilité universelle : transports, logement, culture, cadre bâti, communication,... par une compensation financière ;
- en matière de retraite : par la reconnaissance de son statut d'aidant ;
- en matière de validation des acquis : par la reconnaissance de son expérience dans la fonction d'aide.

Antennes Pro-XY près de chez vous

■ **Broye**

Christine Pages
cpages@pro-xy.ch
079 108 32 04

■ **Chablais**

Danielle Nicolier
dnicolier@pro-xy.ch
079 731 96 47

Rachèle Bonvin

rbonvin@pro-xy.ch
079 104 94 59

■ **Gros-de-Vaud**

Helen Strautmann-McCourt
hstrautmann@pro-xy.ch
076 559 65 65

Laurence Thueler

lthueler@pro-xy.ch
079 963 51 83

■ **Jura-Nord vaudois**

Catherine Desponts
cdesponts@pro-xy.ch
079 950 12 38

■ **Nyon-Terre Sainte**

Elvira Rölli
erolli@pro-xy.ch
079 858 52 51

■ **Lausanne**

Marie Facen
mfacen@pro-xy.ch
079 419 67 95

■ **Lavaux-Oron**

Anita Daout
adaout@pro-xy.ch
079 590 61 30

■ **Morges Cossnay**

Nathalie Baudin
nbaudin@pro-xy.ch
079 211 75 63

■ **Ouest lausannois**

Marie Facen
mfacen@pro-xy.ch
079 108 31 40

■ **Pays-d'Enhaut**

Corinne Vuadens
cvuadens@pro-xy.ch
079 764 02 60

■ **Riviera**

Dominique Pittet
dpittet@pro-xy.ch
079 739 57 83

